

Inscription sur les listes électorales

**L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans.
En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes
doit faire l'objet d'une démarche volontaire.**

**Plusieurs possibilités existent pour s'inscrire sur les
listes électorales :**

Où s'inscrire ?

Soit à la mairie de votre domicile,
Soit à la mairie d'une commune dans laquelle vous êtes assujetti aux impôts locaux depuis au moins 5 ans,
Soit à la mairie de votre résidence si vous y résidez de manière effective et continue depuis au moins 6 mois,
Soit à la mairie de la commune où vous êtes assujetti à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public.

Comment s'inscrire ?

---> en ligne : sur www.service-public.fr en ayant numérisé toutes les pièces qui vous seront demandées et après avoir saisi le nom ou le code postal de la commune pour vérifier si un service en ligne est proposé.

Vous devrez vous munir des documents suivants :

Pièce d'identité récente prouvant votre nationalité française : passeport ou carte nationale d'identité

Si vous êtes devenu français récemment et que vous n'avez pas encore de papiers français : pièce d'identité d'origine (passeport ou carte d'identité) récente + une preuve

de la nationalité (décret de naturalisation par exemple)

---> **En mairie** où le formulaire cerfa n°12669*01 de demande d'inscription est disponible

Vous devez fournir les documents suivants :

Pièce d'identité récente prouvant votre nationalité française : passeport ou carte nationale d'identité

Si vous êtes devenu français récemment et n'avez pas encore de papiers français : pièce d'identité d'origine (passeport ou carte d'identité) récente + une preuve de la nationalité (décret de naturalisation par exemple)

Justificatif de domicile

---> **Par correspondance** : Le formulaire à télécharger se trouve ici

A produire : Photocopie d'une pièce d'identité récente prouvant votre nationalité française : passeport ou carte nationale d'identité

Si vous êtes devenu français récemment et que vous n'avez pas encore de papiers français : pièce d'identité d'origine récente) (passeport ou carte d'identité) + une preuve de la nationalité (décret de naturalisation par exemple)

Photocopie d'un justificatif de domicile

Adresser l'ensemble à la mairie de votre résidence

Thématique(s):

Infos flash



**Mairie
de Nargis**

1, rue de la Mairie

45210 Nargis

02 38 26 03 04 accueil@mairie-nargis.fr

Source URL: <http://www.mairie-nargis.com/actualites/inscription-sur-les-listes-electorales>